

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE
DEPARTEMENTAL EPGV RHÔNE-METROPOLE DE LYON**

Samedi 13 novembre 2021 à 10h

Espace Jean Couty – 1, rue de la Pépinière royale – 69009 LYON

Membres du Comité Directeur présents :

Jean BOUTARIN, Jacques CHEVALEYRE, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Hélène POMMIER, Christiane POTOCKI, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL

Membre du Comité Directeur excusé :

Jean-Paul VUIART

Salariés présents :

Antoine CALVIER, Heïdi JEUNET, Nadia MOKHENACHE

Salarié excusé :

Pierre-Marie TRICAUD

Invités présents :

Kaïs BEN MOUSSA, Directeur du Comité Régional EPGV AURA

Mireille CHANEL, Présidente du CODEP EPGV 01

Adrien DRIOLI, adjoint au sport de la Maire du 9^{ème}

Rémi JACQUEMARD, Conseiller Technique Sportif du Comité Régional EPGV AURA

Pierre MATHIEU, représentant du CDOS 69

Mireille TOURNIER, élue au Codep EPGV 38

Plusieurs animateurs sportifs salariés et bénévoles sont également présents : Michel COLLET-BILLON, Nathalie POMMIER-JAGODA, Jean-Yves THIEFFRY et Corinne VIDAL.

Le 13 novembre 2021, à Lyon, les délégués des associations EPGV du département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente, Mme Josie Vermorel.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les délégués présents en leur nom propre. L'assemblée générale est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de présidente du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de Mme Christiane Potocki en tant que présidente de séance et secrétaire générale du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon, et M. Jacques Chevaleyre, en tant que gardien du temps et des votes et secrétaire général adjoint.

Les modalités de délibérations sont rappelées par M. Jacques Chevaleyre :

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- au moins 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés,

- au moins 50 % des voix des membres actifs sont représentées.

Le quorum est atteint : 25 clubs sont présents et 22 clubs sont représentés, sur un total de 79 clubs affiliés. Ils représentent un total de 232 voix sur 310.

Accueil de la Présidente du Comité Départemental EPGV 69, Mme Josie Vermorel

Josie Vermorel remercie les clubs présents et se félicite de cette rencontre en présentiel après l'AG par correspondance d'avril 2021. Elle présente et remercie également les membres du Codir à ses côtés et tous les invités présents.

Allocution de la Présidente de la GV Fayolle, Marie-Sophie Boissonnet

Marie-Sophie Boissonnet remercie les personnes présentes et excuse les personnes invitées qui n'ont pas pu être présentes. Elle rappelle que la GV Fayolle devait organiser l'AGD précédente, reportée puis organisée par correspondance. Elle remercie également la mairie du 9^{ème} d'avoir gracieusement mis à disposition l'Espace Jean Couty pour cette AG et rappelle qui était Jean Couty.

Allocution de l'adjoint au Maire de Lyon 9^{ème}, Adrien Drioli

Adrien Drioli félicite les bénévoles qui font fonctionner les associations. La mairie du 9^{ème} est heureuse d'accueillir cette assemblée générale, remercie les organisateurs pour leur travail et réaffirme son soutien aux associations.

Allocution de Pierre Mathieu, représentant du CDOS 69

Pierre Mathieu félicite le Codep 69 pour l'organisation de cette AG ainsi que tous les bénévoles grâce auxquels les associations fonctionnent et qui permettent d'offrir l'offre d'activités la plus large possible. Il rappelle que la semaine de l'olympisme aura lieu au Grand Parc de Miribel-Jonage du 22 au 26 juin 2022, événement qui pourrait réunir les comités sportifs du 69.

La Présidente, Josie Vermorel, déclare l'Assemblée Générale ouverte à 10h13.

Christiane Potocki, en sa qualité de présidente de séance, fait appel à deux scrutateurs dans la salle. Deux personnes sont volontaires et choisies comme scrutateurs : Isabelle Mandon (GV Bellecour Ainay) et Jeannine Jolly (GV Mions les Iris).

La présidente de séance lance un appel à candidatures pour rejoindre le Comité Directeur. Un appel à candidatures pour rejoindre les groupes de travail du CODEP est également lancé. Marie-Sophie Boissonnet avait déjà partagé sa candidature pour rejoindre le Comité Directeur, elle fait acte de candidature.

Christiane Potocki rappelle les résultats des votes de l'Assemblée générale départementale d'avril 2021 organisée par correspondance.

Rapport Moral :

Josie Vermorel présente son rapport moral. Elle remercie les dirigeants de clubs qui ont enregistré leurs licences lors de cette saison 2020/2021 tronquée, ce qui a permis au Codep d'avoir les ressources financières liées à la part départementale et ainsi de ne pas mettre ses salariés au chômage partiel, afin que ceux-ci puissent continuer à soutenir les clubs. La présidente salue le professionnalisme des salariés et les remercie pour leur investissement aux côtés des clubs.

Josie Vermorel dresse le constat des difficultés rencontrées avec la perte de 45 % des licenciés (environ 8500 licenciés en 2020/2021 contre 15 000 habituellement) et une saison faite de déficits : 7000 licenciés en moins c'est 72 000 € en moins et plusieurs saisons de déficits qui s'annoncent. Elle estime que cela doit inciter le Codep à réfléchir à son modèle économique.

En parallèle, Josie Vermorel estime que le Codep doit être vigilant sur la gouvernance des clubs (décharger les dirigeants de certaines lourdeurs administratives, prendre garde aux outils proposés qui ne doivent pas devenir une charge supplémentaire, faire preuve de pédagogie pour démontrer les bénéfices de la mutualisation de l'emploi entre clubs...) et réfléchir à une stratégie de communication ciblée grand public et partenaires.

Josie Vermorel conclut : « De cette crise sanitaire qui peut, si nous restons passifs, entraîner une crise financière durable, sachons tirer les enseignements pour faire évoluer nos modes de fonctionnement. »

Rapport d'Activités

Christiane Potocki rappelle quelques chiffres importants du Codep : 8507 pratiquants lors de la saison 2020/2021, un chiffre largement en baisse à cause de la crise sanitaire.

Heïdi Jeunet et Nadia Mokhenache se présentent et rappellent le travail effectué en termes d'accompagnement des clubs et de gestion des paies par leur service Paies/Assistance administrative.

Pour le Coreg, Kaïs Ben Moussa et Rémi Jacquemard rappellent le rôle du Coreg qui propose un large panel de formations. Kaïs Ben Moussa présente le dispositif FNE qui permet une prise en charge de certaines formations lorsque l'enveloppe Afdas est vide. Kaïs Ben Moussa et Rémi Jacquemard rappellent que le Coreg aide à la constitution des dossiers Afdas (Colette Aoura) et qu'il reste un travail à mener pour le renouvellement des dirigeants et pour mieux travailler ensemble entre Coreg, Codep et clubs.

Antoine Calvier se présente, rappelle rapidement le rôle de leur service et donne des informations sur le stage de rentrée 2020 et la journée Oxygène.

Josie Vermorel complète en rappelant les actions de développement du Codep : soutien aux clubs, communication, réponses à des appels à projets, recrutement d'animateurs, pilotage de projets, développement de cours dans les « zones blanches EPGV », les lieux

où les clubs EPGV ne sont pas présents (exemple de Villefranche), information sur les mesures sanitaires, mise en place de divers partenariats, etc.

SAISON 2020-2021

VOTE N°1 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 232

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Entracte : Jean Boutarin explique rapidement les fondamentaux pour une vie saine et équilibrée tandis qu'Hélène Pommier propose des exercices d'étirements aux personnes présentes.

Rapport Financier :

Suzanne Puzenat, trésorière du Codep, et Jean-Pierre Erard, trésorier adjoint, présentent le rapport financier (bilan actif, bilan passif, compte de résultat). Le Codep est toujours accompagné par le Cabinet d'expertise comptable Desbois.

Après plusieurs années d'excédent, les ressources ne couvrent pas les dépenses pour cette saison 2020/2021 si particulière. Le résultat brut d'exploitation est de - 49 550 € et le résultat déficitaire final est de - 48 738 €.

Marie-Sophie Boissonnet et Marie-Laure Favier (GV Fayolle) ont vérifié les comptes. Elles n'ont relevé aucune anomalie, soulignent la sincérité des comptes et donnent quitus pour la gestion des comptes.

VOTE N°2 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 232

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Suzanne Puzenat propose d'affecter le résultat du déficit au report.

VOTE N°3 : APPROBATION DE L'AFFECTION DU RESULTAT DU DEFICIT AU REPORT

Contre : 0 / Abstention : 0 : Pour : 232

Le résultat est affecté au report à l'unanimité.

Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2021/2022

Joëlle Fouet (GV Décines) et Marcel Bour (GV Narcisses) seront les deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2021/2022.

Présentation du budget actualisé 2021/2022

Jean-Pierre Erard présente le budget actualisé 2021/2022.

Josie Vermorel partage à l'assemblée la réflexion du Codir d'augmenter le coût du service Impact Emploi de 4 à 8 € par fiche de paie, ce qui resterait bien en-deçà du coût du marché. S'en suivent des discussions passionnées à ce sujet.

La question de l'augmentation de la part départementale apparaît également dans le débat mais la présidente se refuse pour le moment à cette augmentation en temps de crise. Les réflexions se poursuivent et tous les intervenants ou presque sont d'accord pour dire qu'une hausse du coût du service Impact Emploi (/assistance administrative, juridique, etc) est inexorable.

Approbation du budget prévisionnel 2022/2023

Suzanne Puzenat et Jean-Pierre Erard présentent le budget prévisionnel 2022/2023.

VOTE N°4 : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Contre : 0 / Abstention : 0 : Pour : 232

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Election des candidats au Comité directeur (vote n°5)

Une liste de candidats a été établie ; dernier appel pour de nouveaux candidats. Ce vote se fait à bulletin secret. Chaque délégué dont le club a une ou plusieurs voix peut voter. Les scrutateurs, Jeannine Jolly et Isabelle Mandon procèdent au dépouillement.

Pendant ce temps, l'AG continue...

Election du délégué du CODEP 69 à l'AG Fédérale d'Arcachon le 11 décembre 2021

Jean-Pierre Erard se présente en tant que candidat pour se rendre à l'AGF d'Arcachon.

VOTE N°6 : ELECTION DU DELEGUE A L'AG FEDERALE D'ARCACHON :

Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 231

Jean-Pierre Erard est élu comme délégué du CODEP 69 à l'AG Fédérale d'Arcachon à l'unanimité.

Election du délégué régional à l'AG Régionale de Lyon le 27 novembre 2021

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AGR de Lyon et Hélène Pommier suppléante.

VOTE N°7 : ELECTION DE LA DELEGUEE A L'AG REGIONALE DE LYON
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 232

Monique Collet-Billon est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AG Régionale de Lyon à l'unanimité, Hélène Pommier en suppléante.

Annnonce des résultats de l'élection au Comité directeur (vote n°5)

Les résultats de l'élection du Comité directeur sont annoncés :

RESULTATS DU VOTE N°5 : ELECTION AU COMITE DIRECTEUR :

- Marie-Sophie Boissonnet : 231 voix,
- Jean Boutarin : 231 voix,
- Jacques Chevaleyre : 231 voix,
- Monique Collet-Billon : 229 voix,
- Jean-Pierre Erard : 231 voix,
- Hélène Pommier : 231 voix,
- Christiane Potocki : 231 voix,
- Suzanne Puzenat : 226 voix,
- Josie Vermorel : 231 voix,
- Jean-Paul Vuiart : 228 voix.

Les 10 dirigeants sont élus au Comité Directeur.

Appel à candidatures pour accueillir les prochaines AGD

Un appel à candidatures pour organiser les prochaines AGD est lancé. Le club GV Neuvilleoise organisera l'AGD de 2022 et le club GV Les Narcisses organisera l'AGD de 2023.

Appel à candidatures pour accueillir les prochaines réunions de secteur

Un appel à candidatures pour accueillir les réunions de secteur est lancé. Les clubs suivants accueilleront les réunions de secteur : GV Ganathaine, GV Bron et GV Oullins.

Election de la présidente du CODEP EPGV 69

Le Comité directeur se réunit et choisit sa présidente, Josie Vermorel. Ce choix doit être validé par un vote des délégués de l'AG.

VOTE N°8 : ELECTION DE LA PRESIDENTE DU CODEP EPGV 69
Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 231

Josie Vermorel est élue présidente du CODEP 69.

Discours de la présidente réélue, Josie Vermorel. Elle exprime sa volonté de travailler sur la mutualisation de l'emploi, sur la répartition des dépenses et des recettes, sur les modes de fonctionnement entre le Codep et le Coreg, entre le Codep et les clubs. Josie Vermorel annonce également que ce mandat sera son dernier.

Josie Vermorel clôt l'AG du CODEP EPGV 69 à 12h33.

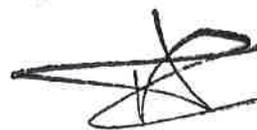
Marie-Sophie Boissonnet invite les participants à l'AG à rejoindre le buffet préparé par le boulanger de l'île Barbe, Jocteur, et organisé dans le respect des règles sanitaires.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,
Antoine Calvier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antoine', written in a cursive style.

La Présidente,
Josie Vermorel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josie', written in a cursive style.